

ATOM

15 Décembre 2023

Cette semaine le comité européen Airbus DS (ECADS) et le CSE-C ont été consultés sur le projet de transformation ATOM. Les deux instances ont émis un avis favorable.

Voici l'avis émis par la CFE-CGC :

Lors des réunions précédentes, la Direction a présenté les objectifs et le détail du projet de réorganisation ATOM.

La CFE-CGC partage le constat de la Direction sur les difficultés occasionnées par l'organisation actuelle, et en particulier :

- « une situation avec des objectifs parfois contradictoires, bloquant les progrès. »
- « des difficultés avec le nouveau modèle de collaboration, son adhésion et appropriation »
- « un impact négatif sur la réalisation de nos objectifs »
- « un impact négatif sur l'identification de nos salariés à nos ambitions et sur leur sentiment d'appartenance à une division »
- « nos clients qui nous perçoivent comme trop gros, trop lents et ne parlant pas d'une seule voix »

Lorsque l'organisation Airbus DS 4.0 avait été décidée en 2017, la CFE-CGC avait alerté sur les risques de perte d'efficacité et de perte d'identité engendrés par l'éloignement des équipes des activités projet, engineering et opérations. Nous avons également souligné qu'il n'y avait que très peu de synergies à attendre en regroupant dans une même organisation des salariés travaillant dans le domaine spatial et des salariés travaillant sur des avions militaires. L'organisation proposée aujourd'hui avec le projet ATOM consiste à revenir en partie sur les travers de l'organisation Airbus DS 4.0.

La CFE-CGC partage les objectifs d'ATOM consistant à :

- “regrouper au sein d'une même entité des activités aujourd'hui réparties dans des entités différentes. “
- “intégrer l'Engineering et les Operations en business line pour permettre une responsabilité de bout-en-bout”
- “supprimer l'ambiguïté dans la responsabilité des Programme Lines”
- “mettre fin à la fragmentation des activités”
- “simplifier l'organisation avec un minimum de niveaux et d'interfaces”
- faire d'Airbus DS un “acteur unifié dans le domaine de la défense et de l'espace avec 3 business line” clairement identifiables en terme d'activités.



Toutefois la réorganisation ATOM s'accompagne de la suppression de 574 postes en Europe, dont 109 en France.

Nous prenons acte de l'engagement de la Direction à ce qu'il n'y ait aucun licenciement ni mobilité géographique forcés. Les personnes concernées seront réaffectées sur d'autres postes, la Direction soulignant qu'il y a actuellement beaucoup de postes ouverts et que le taux d'attrition naturel est de l'ordre de 5% par an. Les réaffectations doivent se faire sur une période de 2 ans, jusqu'à fin 2025.

La CFE-CGC est très vigilante sur les risques psychosociaux engendrés par cette situation anxiogène pour de nombreux salariés, qui ne savent pas sur quel poste ils seront réaffectés, et avec quel niveau de classification. Certains salariés ont même été sommés par leur hiérarchie de se retrouver un poste par eux même.

Des analyses d'impact ont été menées dans certains secteurs. Nous considérons que ces analyses d'impact ont été menées avec sérieux, et nous remercions les personnes qui les ont menées.

Néanmoins d'autres secteurs n'ont pas encore eu d'analyses d'impact et en particulier les fonctions support Finance, HR, Global Business, Strategy et Digital.

La mise en place de cette nouvelle organisation devant se dérouler sur 2 ans, et considérant qu'un certain nombre de questions restent encore ouvertes aujourd'hui et que beaucoup de salariés restent dans un niveau d'anxiété important devant l'incertitude de leur situation à venir la CFE-CGC considère indispensable la mise en place d'un suivi régulier du déploiement de cette nouvelle organisation. Par ailleurs nous demandons à ce que les secteurs les plus impactés par ATOM fassent partie des secteurs réévalués en priorité dans le cadre du planning des évaluations RPS.

Nous avons bien noté l'engagement de la Direction de nous présenter un point d'avancement du déploiement d'ATOM régulièrement en CSE-C et de recevoir les organisations syndicales autant que de besoin pour prendre en compte les situations de salariés en difficulté du fait de cette réorganisation.

Par ailleurs nous avons bien noté l'avis favorable du comité européen ADS sur ATOM, et nous en partageons les observations et recommandations.

En conséquence, la CFE-CGC donne un avis favorable à l'organisation ATOM.

